



Commune de
Val-de-Travers

Dicastère de l'administration, de la santé
et de la sécurité publique

Chancellerie communale

Tél. direct 032 886 43 90

Télécopie 032 886 43 10

Chancellerie.VDT@ne.ch

**Aux membres du Conseil
général de Val-de-Travers**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance ordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée au

Lundi 13 mai 2013, à 19h30 à Couvet, salle des spectacles

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Lettres et pétitions
3. Procès-verbal de la séance du 25 mars 2013
4. Examen et approbation des comptes 2012
5. Nominations
 - a) Deux membres à la commission des règlements suite aux démissions de Mme Sandra Menoud (PLR) et de M. Nicolas Stauffer (PLR)
 - b) Un membre à la commission de gestion et des finances suite à la démission de M. Nicolas Stauffer (PLR)
6. Dérogation à l'article 11 alinéa 1 du Règlement général de l'école Jean-Jacques Rousseau du Val-de-Travers (organisation des classes)
7. Communications du Conseil communal
8. Motions, propositions et projets d'initiatives communales
9. Résolutions
10. Interpellations et questions
11. Nomination du Bureau du Conseil général

Nous vous rappelons que cette séance sera suivie d'un repas au restaurant du Centre sportif.

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, 30 avril 2013 CC/as

CONSEIL COMMUNAL

Annexes: - Comptes et rapport de gestion 2012
- Mises à jour de l'annuaire officiel